



**Syndicat de chasse
Lot N° 209**

Reisdorf, le 2 mai 2022

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, le syndicat de chasse du lot N° 209 informe les intéressés que

- le rôle de répartition du produit de location du lot de chasse N° 209 pour l'année cynégétique 2022/2023

est déposé chez le secrétaire du syndicat de chasse et pourra y être consulté pour toute inspection (RDV à confirmer au 691 467 112).

Des réclamations sont à adresser par écrit au secrétaire du syndicat de chasse pendant le délai du 2 mai 2022 au 17 mai 2022 inclus.

ROEDER Pierrot
Secrétaire-trésorier
Lot de chasse N° 209

54, rte d'Eppeldorf
L-6312 Beaufort
Tel.: 691 467 112